

La mondialisation des capitaux entre 1880 et 1914,

Laurence Lesueur.

A l'aube du XXI^{ème} siècle, la notion de mondialisation est à la mode !

Et pourtant, la mondialisation n'est pas d'aujourd'hui... nous avons simplement oublié qu'il y a un siècle, les capitaux français circulaient de part le monde et que l'épargne française participait largement à l'internationalisation des capitaux. Alors, qu'en est-il de cette « première » mondialisation ?

Les conditions de l'investissement

A la fin du XIX^{ème} siècle, l'économie française connaît des phases d'expansion et de ralentissement, étroitement liées aux progrès techniques : la construction des chemins de fer entre 1851 et 1873 impulse une phase dynamique de croissance. Les progrès de la recherche en matière de chimie et d'électricité sont eux à l'origine d'une expansion entre 1873 et 1895. Entre ces deux périodes, l'économie française connaît une longue phase de ralentissement, entre 1851 et 1873. Les raisons en sont l'essoufflement des nouveautés techniques ferroviaires, l'épuisement de la demande de matériel de chemin de fer, etc. Cette phase de récession, où la croissance demeure molle (croissance du PNB moins forte que dans les autres pays développés), a pour conséquence un affaiblissement de la rentabilité des investissements français. Les rentes françaises deviennent de moins en moins attractives (6,05% en 1850 à 3,28% en 1907).

A l'étranger, les besoins en capitaux se multiplient en cette fin de siècle. Les projets de construction fusent de toute part, les besoins d'équipement industriels ou ferroviaires, en infrastructures de transport, sont accrus. Autant de débouchés pour les capitaux français en peine de rentabilité !

La première révolution industrielle ayant doté la France d'une armature bancaire solide, publique et privée, et d'une épargne dépassant les capacités d'absorption de l'économie nationale, les investissements se font massivement vers l'étranger.

Nous sommes en route vers le grand mouvement d'internationalisation des capitaux, qui trouve toute son envergure dans ce tournant des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, et qui sera stoppé brutalement en 1914 à l'entrée dans la Grande Guerre.

Pour une géographie de l'investissement

La France demeure, en cette fin de XIX^{ème} siècle, au second rang des pays exportateurs de capitaux, loin derrière la Grande-Bretagne (en 1914, l'investissement britannique à l'étranger représente 95 milliards de francs, contre 45 milliards pour la France). En 1901, la place de Paris est le principal centre mondial des négociations de fonds d'Etats étrangers. En effet, les émissions de titres reprennent un mouvement ascensionnel en 1890 après un ralentissement entre 1871 et la fin des années 1880.

Reste alors à établir une ébauche de la géographie de l'investissement...

Russie

La Russie reste le premier lieu de l'investissement français à l'étranger (26% des capitaux français investis à l'étranger). En effet, les épargnants ont développé une réelle confiance dans la Russie et l'alliance franco-russe. La fortune française investie en Russie est immense ; on recense quatorze emprunts cotés à Paris en 1914, sans compter les placements directs (financement des entreprises). La puissance démographique de la Russie apparaît alors comme une manne pour le commerce extérieur français et fait rêver les investisseurs de tous horizons. La révolution bolchevique met fin à cette coopération entre Russes et Français. A noter que les principales banques françaises de dépôt ont joué un grand rôle dans le placement des titres russes auprès de leur clientèle ; 30% des profits du Crédit Lyonnais viennent des affaires russes. Les banques de dépôt dominent les négociations et le placement des emprunts étrangers. Dans le cas de la Russie, on peut considérer que l'épargne investie a pu être utilisée comme un instrument politique. Les relations diplomatiques franco-russes ont suivi de près le placement d'emprunts russes sur le marché français, soutenus plus ou moins discrètement par les élites politiques et économiques françaises. Faut-il rappeler que nombre de journaux français ont été soudoyés pour faire l'apologie des relations franco-russes, que ce soit en matière financière ou diplomatique. Là encore, toute coopération politique aura trouvé son point final dans la révolution bolchevique.

Orient, Extrême-Orient

L'empire ottoman est une région sans cesse désargentée au XIX^{ème} siècle. Cette situation financière désastreuse est accentuée par l'effondrement des finances ottomanes et la

banqueroute de l'empire ottoman en 1877. La France détient tout de même 46% de la dette publique ottomane en 1895 et 60% en 1914.

L'Égypte, quant à elle, a besoin de capitaux pour alimenter sa trésorerie nationale. Mais les valeurs égyptiennes restent peu attrayantes, surtout à partir de la crise économique de 1907, cauchemar perpétué par l'écroulement de certaines banques en 1911 (Bank of Egypt). Cette crise économique devient structurelle, et l'Égypte ne s'en remet pas avant 1914.

En outre, si le cas chinois a présenté un réel intérêt pour l'étude des relations internationales, il ne représente pas fondamentalement une zone privilégiée au cours de cette période pour les investissements français.

Europe

L'Europe absorbe 61% de l'investissement français à l'étranger, dont 27% pour l'Europe occidentale (Espagne, Royaume-Uni, Italie, Portugal), 13,5% pour l'empire austro-hongrois et le solde pour l'Europe de l'Est et l'Europe Balkanique.

L'influence financière française est prépondérante en Espagne (10% des investissements français à l'étranger, 35,8% des investissements en Europe occidentale) comme au Portugal. En Italie, la situation est un peu différente : la France a joué un grand rôle dans les finances italiennes, mais les tensions politiques franco-italiennes et la situation financière générale de l'Italie amènent progressivement le marché français à se fermer aux valeurs italiennes. Rappelons que peu d'investissements se dirigent vers la Grande-Bretagne.

En Europe Centrale, l'épargne française est bien présente dans l'empire austro-hongrois ; son démantèlement est à l'origine d'un contentieux financier entre la France, l'Autriche et la Hongrie qui se poursuit après la première guerre mondiale.

Si l'influence française reste modeste en Europe de l'Est et en Europe balkanique, il n'en est pas moins intéressant de reprendre l'exemple de la Roumanie, région sous influence allemande qui a tenté de s'ouvrir au marché français pour sortir de cette tutelle financière.

Continent américain

Les Français investissent en moindre proportion vers l'Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada). La confiance des épargnants français est en effet très limitée envers les valeurs américaines, considérées comme peu sûres et peu rentables. Par ailleurs, les Etats-Unis sont le terrain privilégié de l'investissement britannique.

Si l'Amérique Latine et Centrale ne représentent pas un des catalyseurs principaux des flux de l'épargne française, on y retrouve tout de même 12% des investissements français à l'étranger, avec en tête l'Argentine, suivie du Brésil et du Mexique. L'Argentine connaît, entre 1880 et 1914, un rapide développement économique. La finance française est peu combative sur ce marché, loin derrière la Grande-Bretagne. Le Mexique quant à lui est un

terrain qui voit se renforcer l'influence nord-américaine. Les relations financières franco-mexicaines sont tendues depuis la non reconnaissance par le gouvernement républicain d'un emprunt mexicain placé sur le marché français en 1864-65. Les emprunts mexicains sont essentiellement partagés entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne.

Voilà donc dressée une géographie succincte des investissements français à l'étranger. Le capital français s'expatrie, accompagne le mouvement du développement industriel et du développement économique dans de nombreuses régions du monde. Reste à interroger ces données économiques pour mieux comprendre cette première mondialisation.

Caractéristiques de la mondialisation d'avant 1914

Si la mondialisation est comprise comme une intégration des Etats et des régions dans un même espace, le mouvement opéré par les investissements français à l'étranger caractérise en quelque sorte une « première mondialisation » des capitaux. Les investissements français se dispersent aux quatre coins du monde selon des critères de rentabilité économique, de relations diplomatiques, de politiques économique ou extérieure, qui échappent à l'étroite logique nationale.

La circulation de l'argent, l'élargissement des flux de capitaux vers l'extérieur, c'est déjà la mondialisation : l'argent est alors compris comme un vecteur de la mondialisation. De ce point de vue, avant l'entrée en guerre, le monde est presque aussi intégré qu'aujourd'hui. Les innovations technologiques permettent de communiquer (télégraphe), de se déplacer (train, paquebot) presque aussi rapidement qu'aujourd'hui.

La mondialisation peut être comprise comme une multiplication des échanges et une internationalisation du marché des capitaux. C'est bien le cas dans cette seconde moitié du XIX^{ème}, où les capitaux affluent depuis la Grande-Bretagne et la France, notamment, pour alimenter les besoins en capitaux du monde entier. Nous pouvons tout de même noter que la mondialisation trouve ses limites dans des échanges unilatéraux entre pays exportateurs de capitaux et pays importateurs de capitaux.

L'exportation des capitaux britanniques, français ou allemands appelle à une réflexion sur les impérialismes, au-delà de l'idée de mondialisation, les échanges restant unilatéraux. Pour la France, l'investissement à l'étranger d'avant guerre est symptomatique d'une volonté de maintenir une France « tentaculaire ». Il ne faut pas oublier que les consciences de l'époque sont imprégnées de la mentalité d'un grand pays colonisateur.

Contrairement à la Grande Bretagne, les capitaux français se portent peu vers les colonies (9% des investissements français à l'étranger vers les colonies françaises contre 30% des investissements britannique vers l'empire). En effet, les Britanniques connaissent déjà un courant protectionniste, prôné par Joseph Chamberlain, favorable à la « préférence impériale » (espace protégé de la concurrence extérieure par des tarifs élevés).

Ajoutons que les investissements des épargnants sont aussi le jeu de luttes d'influence diplomatiques, économiques et financières entre les grands pays investisseurs tels que l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la France. C'est dans ce cadre de découpage du monde que l'on peut considérer que les Français investissaient, au-delà de la rentabilité attrayante des titres étrangers, en fonction de facteurs psychologiques forts. On concevait à l'époque que le tissage de liens économiques pouvait être un frein à la guerre et un facteur de paix durable.

Il faut apporter une autre nuance à cette notion de mondialisation. Alors que l'on imagine un monde où les échanges sont intégrés dans une dynamique globale de mondialisation, le monde financier ne résiste pas aux tensions internationales. Les échanges de capitaux ne sont aucunement protégés. De fait, au moment de l'entrée en guerre, les capitaux ne sont pas rapatriés en urgence dès l'effondrement de trop nombreux fonds d'Etats, emprunts étrangers, etc., l'épargne investie à l'étranger n'étant pas protégée du fait de l'inadaptation des règles du droit financier international.

La mondialisation ne se limitait-elle donc qu'à l'exportation de capitaux ?

1914, la rupture

En 1914, le monde vole en éclat. La stupeur et l'effroi interrompent brutalement, et pour des décennies, l'ouverture de la France au monde. C'est la fin de l'internationalisation financière, le repli sur les frontières nationales puis coloniales des capitaux et des investissements.

Avec la rupture de 1914, c'est un réel effondrement des structures de cette internationalisation du capital. La mondialisation s'est réalisée par l'intermédiaire des échanges financiers et des progrès techniques, des mouvements migratoires. Avec la guerre la logique même d'ouverture au monde disparaît brusquement. Les murs qui se construisent alors, matérialisés par des frontières efficaces et des échanges limités, persisteront jusque dans les années 1970-80. Il faudra en effet attendre 70 ans pour retrouver des niveaux d'investissement à l'étranger comparables à ceux d'avant 1914 !

Qu'on s'interroge sur la portée de la mondialisation d'avant 1914, sur les nuances qu'on pourrait apporter à cette notion même de mondialisation, il n'en demeure pas moins que les capitaux français s'exportent partout, que les besoins de part le monde sont immenses. Ce mouvement remarquable d'ouverture au monde instillé alors a précédé la mondialisation actuelle. L'aurions-nous oublié ?